



Sous dossier 2 - Sommaire inversé

72-VSB-EOLIENNESDESAVENAGES

Aout 2017



Sommaire inversé

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à la demande d'autorisation unique

	Pièce	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° de fichier informatique	Pages concernées par Sous-dossier
Code de l'Environnement	CERFA précisant : * identité du demandeur * emplacement de l'installation * nature et volume des activités * rubrique de classement nomenclature installations classées * rubrique de classement nomenclature installations classées * identité de l'architecte auteur du projet * surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations * lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher * Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (Art. 4.4° du décret n° 2014-450)	CERFA	Sous-dossier 1 - CERFA n°15293-01	72-VSB-EolDesAvenages_SD1	1 à 10 11 à 14
	Procédés fabrications (Art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-1	Sous-dossier 6 - Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme 6.1. Notice descriptive	72-VSB-EolDesAvenages_SD6	19 à 21
	Capacités techniques et financières de l'exploitant (Art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-2	Sous-dossier 3 - Description de la demande 3.2.1 Capacités techniques 3.2.2 Capacités financières	72-VSB-EolDesAvenages_SD3	25 à 32
	Carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (R512-6 I 1° du CE)	AU-3	Sous-dossier 7 - Documents demandés au titre du code de l'environnement 7.1. Plan de situation au 1/25 000è	72-VSB-EolDesAvenages_SD7	5
	Carte au 1/2 500 au minimum des abords de l'installation (R512-6 I 2° du CE)	AU-4	Sous-dossier 7 - Documents demandés au titre du code de l'environnement 7.2. Plans des abords au 1/2500è	72-VSB-EolDesAvenages_SD7	9
	Carte au 1/200 au minimum des abords de l'installation ou un plan à une échelle réduite si cela est sollicité (R512-6 I 3° du CE)	AU-5	Sous-dossier 7 - Documents demandés au titre du code de l'environnement 7.3. Plan d'ensemble au 1/1250è	72-VSB-EolDesAvenages_SD7	13
	Etude d'impact (R512-6 I 4° du CE)	AU-6	Sous-dossier 4 - Etude d'impacts 4.2. Etude d'impacts	72-VSB-EolDesAvenages_SD4	23 à 262
	Résumé non technique de l'étude d'impact (R122-5 du CE)	AU -7	Sous-dossier 4 - Etude d'impacts 4.1. Résumé non technique de l'étude d'impacts	72-VSB-EolDesAvenages_SD4	5 à 22
	Evaluation des incidences Natura 2000 (L414-4 du CE)	AU- 8	Sous-dossier 4 - Etude d'impacts 4.3. Annexes 4.3.3 Evaluation des incidences Natura 2000	72-VSB-EolDesAvenages_SD4	407 à 418
	Etude de dangers (R512-6 I 5° du CE)	AU-9	Sous-dossier 5 - Etude de dangers 5.2. Etude de dangers	72-VSB-EolDesAvenages_SD5	19 à 92

Sommaire inversé

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à la demande d'autorisation unique

	Pièce	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° de fichier informatique	Pages concernées par Sous-dossier
Code de l'Urbanisme	Notice précisant (R431-8 du CU) : 1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet; a) L'aménagement du terrain, indiquant ce qui est modifié ou supprimé; b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants; c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain; d) Les matériaux et les couleurs des constructions; e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer; f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement	AU-10.1	Sous-dossier 6 - Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme 6.1. Notice descriptive	72-VSB-EolDesAvenages_SD6	3 à 23
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)	AU-10.2	Sous-dossier 6 - Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme 6.2. Plans de masse	72-VSB-EolDesAvenages_SD6	25 à 37
	Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)	AU-10.3	Sous-dossier 6 - Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme 6.3. Plan des façades	72-VSB-EolDesAvenages_SD6	39 à 42
	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.4	Sous-dossier 6 - Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme 6.4. Plans en coupe	72-VSB-EolDesAvenages_SD6	43 à 46
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.5	Sous-dossier 6 - Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme 6.5. Insertion du projet dans son environnement	72-VSB-EolDesAvenages_SD6	47 à 51
	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)	AU-10.6	Sous-dossier 6 - Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme 6.6. Photographie environnement proche	72-VSB-EolDesAvenages_SD6	55
	Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)	AU-10.7	Sous-dossier 6 - Documents spécifiques demandés au titre du code de l'urbanisme 6.7. Photographie environnement lointain	72-VSB-EolDesAvenages_SD6	59

Sommaire inversé

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à la demande d'autorisation unique

	Pièce	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° de fichier informatique	Pages concernées par Sous-dossier
Décret n° 2014-450 du 2 mai 2015	Si le projet nécessite une autorisation de défrichement, étude d'impact précisant les caractéristiques du défrichement, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du Décret)				
	Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L.311-1 du code de l'énergie, étude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendement énergétiques et durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret)				
	Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L.323-11 du code de l'énergie, étude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur (Article 6 II du Décret)	PJ-3	Sous-dossier 5 - Etude de dangers 5.3. Dossier de demande d'approbation (Article R323-40 du code de l'énergie)	72-VSB-EolDesAvenages_SD5	1 à 28
	Si le projet nécessite une dérogation "espèces protégées" étude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégée (Article 7 du Décret)				
	Site site nouveau, avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'insatallation (R512-6 I 7° du CE)	PJ-5	Sous-dossier 8 - Accords/avis consultatifs 8.2 Avis mairie et propriétaires pour la remise en état 8.2.3. Attestations des propriétaires terriens	72-VSB-EolDesAvenages_SD8	15
	Si site nouveau, avis du maire ou du président de la l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R512-6 I 7° du CE)	PJ-6	Sous-dossier 8 - Accords/avis consultatifs 8.2 Avis mairie et propriétaires pour la remise en état 8.2.1. Avis de démantèlement - Maire de St-Jean-de-la-Motte 8.2.2 Avis de démantèlement - Maire de la Fontaine St-Martin	72-VSB-EolDesAvenages_SD8	11 à 13
	Modalité des garanties financières (R512-5 du CE)	PJ-10	Sous-dossier 3 - Description de la demande 3.3 Dispositions de remises en état et démantèlement 3.3.1. Déclaration d'intentions de constitution de garanties financières	72-VSB-EolDesAvenages_SD3	37

